

Déchets de classe B2

DEFINITION

Les déchets de classe B2 sont les déchets infectieux provenant de patients qui, en raison du risque de contamination pour la communauté doivent être soignés en isolement



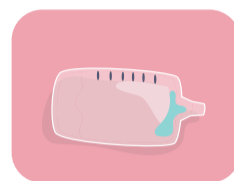
Les déchets de laboratoire présentant une contamination microbienne



Le sang et les dérivés de sang qui peuvent encore présenter une contamination microbienne



Les objets contondants



Les cytostatiques et tous les déchets de traitement cytostatique



Les déchets anatomiques [autres que les pièces anatomiques]

APPLICATION



Élimination des déchets relatifs à l'activité de soins ambulanciers dans le cadre de la pandémie de COVID-19 (coronavirus) n'ayant pas pu être éliminés en milieu hospitalier (masques, blouses...)



Les vêtements contaminés et repris au niveau des sacs « jaunes » doivent être détruits et non remis dans le circuit habituel.



En cas de grande désinfection, possibilité d'utilisation d'un fumigateur.

